

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 4000  
Date d'exécution : 29.01.2014  
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 101.0.1 (101.0.0)

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

POLYWASH 4000

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

##### Catégories de produits [PC]

PC9 - Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Kluthe Benelux B.V.

Rue : Produktieweg 8

Code postal/Lieu : NL 2404 CC ALPHEN AAN DEN RIJN

Téléphone : +31 (0)172 - 516000

Telefax : +31 (0)172 - 439494

E-mail (personne compétente) : sds@kluthe.nl

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

NL - Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum NVIC - Bilthoven + 31 30 274 88 88 (Uitsluitend bereikbaar voor een behandelend arts in geval van een accidentele vergiftiging) // BE - Antigifcentrum - Brussel + 32 70 245 245 (een arts beantwoordt uw oproep) // BE - Centre Anti-poison - Bruxelles + 32 70 245 245 (un médecin répondra à votre appel). // D - Antigifcentrum (Duitsland - Berlin) : +49 30 450 653565 // S - Swedish Poisons Information Center 112 begär Giftinformationscentralen // UK - Ricardo-AEA (UK) : +44 (0)870 190 6777

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Aucune

##### Procédure de classification

Méthode de calcul. Classification (légal) harmonisée.

##### Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Classes de risques et catégories des risques

Flam. Liq. 4

##### Risques physiques

Liquides inflammables : Catégorie 4

##### Dangers pour la santé

Corrosif / Irritant pour la peau : Non

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Irritation des voies respiratoires) : Non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Effets narcotiques) : Non

Danger par aspiration : Non

Sensibilisation (Respiratoire) : Non

Sensibilisation (Cutanée) : Non

Toxicité pour la reproduction : Non

Toxicité pour la reproduction, effets sur ou via l'allaitement : Non

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 4000  
Date d'exécution : 29.01.2014  
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 101.0.1 (101.0.0)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée) : Non

Flam. Liq. 4

Aucune

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

### 2.3 Autres dangers

Aucune

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119450011-60-xxxx ; N° CE : 252-104-2;  
N° CAS : 34590-94-8

Poids :

50 - 100 %

Classification :

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).

#### Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

#### En cas de contact avec la peau

Changer les vêtements souillés ou mouillés. Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec : Eau et savon

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

#### En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Eau en aérosol

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 4000  
Date d'exécution : 29.01.2014  
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 101.0.1 (101.0.0)

Aucune

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

### 5.4 Indications diverses

recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une aération suffisante. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir rubriques 8 & 13

## SECTION 7: Manipulation et stockage



### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8). Les zones de travail doivent être aménagées de sorte à pouvoir être nettoyées à tout moment.

#### Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

#### Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Veiller à aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Protéger puits et canalisation d'une infiltration du produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 10

Classe de stockage (TRGS 510) : 10

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8

Type de valeur limite (pays d'origine) Valeurs limites dans l'air à la place de travail ( D )

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** POLYWASH 4000  
**Date d'exécution :** 29.01.2014  
**Date d'édition :** 19-01-2015

**Version (Révision) :** 101.0.1 (101.0.0)

:  
Valeur seuil : 50 ppm / 310 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 1(I)  
Version : 01-09-2012  
Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA ( EC )  
: Valeur seuil : 50 ppm / 308 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : H  
Version : 08-06-2000  
2-MÉTHOXYPROPANOL ; N° CAS : 1589-47-5  
Type de valeur limite (pays d'origine) : Valeurs limites dans l'air à la place de travail ( D )  
: Valeur seuil : 5 ppm / 19 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 8(II)  
Remarque : H, Z  
Version : 01-09-2012

### 8.2 Contrôles de l'exposition



#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Il n'existe pas de gant, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange). Le temps de perméation doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit. Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants. Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont stockés et utilisés correctement. Les performances ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques / chimiques et un mauvais entretien. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau ; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après le début de l'exposition.

**Modèle de gants adapté :** Gants à crispin

**Matériau approprié :** Caoutchouc butyle Caoutchouc butyle

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** 480 min

**Épaisseur du matériau des gants :** 0,5 mm

**Modèles de gants recommandés :** DIN EN 374

**Mesures de protection supplémentaires pour les mains :** Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité. Ne pas porter de gants dans les endroits où fonctionnent des machines et outillages en rotation. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

**Remarque :** Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

###### Protection corporelle

Blouse de laboratoire. Combinaison

**Matériel recommandé :** Fibres naturelles (coton) fibres synthétiques résistantes à la chaleur

##### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

###### Remarque

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils

# Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 4000  
Date d'exécution : 29.01.2014  
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 101.0.1 (101.0.0)

indépendants!

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Données de sécurité

Etat d'unité :			Liquide
Couleur:			Bleu
Odeur:			Caractéristique
Conserver à l'abri du gel			Non
Point de fusion :	( 1013 hPa )	<	-30 °C
Point d'ébullit. :	( 1013 hPa )		180 - 190 °C
Point d'éclair :			75 °C
Température d'ignition :			207 °C
Limites d'explosivité inférieure :		>	1,1 Vol-%
Limites d'explosivité supérieure :		<	14 Vol-%
Pression de vapeur :	( 20 °C )		0,037 kPa
Masse volumique :	( 20 °C )		0,945 - 0,955 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau :	( 20 °C )		Complètement miscible

### 9.2 Autres informations

Aucune

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune Acide

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune Agent oxydant.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

A notre connaiss. des atteintes à la santé ne sont pas apparues même en cas d'exposition prolongée.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets aigus

Aucune information disponible.

### 11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

### 11.3 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 4000  
Date d'exécution : 29.01.2014  
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 101.0.1 (101.0.0)

### 11.4 Informations complémentaires

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE). Absence de données toxicologiques.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres indications écologiques

Aucune

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Éliminer en observant les réglementations administratives.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

##### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code de déchets (91/689/CEE) : 11 01 11\* Sous observation des prescriptions locales officielles

### 13.2 Informations complémentaires

Aucune

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## SECTION 15: Informations réglementaires

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : POLYWASH 4000  
Date d'exécution : 29.01.2014  
Date d'édition : 19-01-2015

Version (Révision) : 101.0.1 (101.0.0)

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

##### Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

#### Réglementations internationales

Ce produit contient au max.: 955 g/l COV

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

07. Conseils pour le stockage en commun - Classe de stockage

### 16.2 Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.5 Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

Aucune

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires. Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.